

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LONGCHAMPS

SEANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt le vendredi dix juillet à vingt heures trente minutes, en application des articles L.212-7 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales et en respect des règles de sécurité sanitaire liées au Covid-19, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Longchamps, à huis clos à la salle des Fêtes Etienne de Longchamps.

Etaient présents les conseillers suivants :

Mesdames :	Messieurs :
<input type="checkbox"/> CAUDRON Sophie	<input type="checkbox"/> AJASSE Lionel
<input type="checkbox"/> CHARRIER Corinne	<input type="checkbox"/> CHAUMONT Julien
<input type="checkbox"/> DONARD Lise	<input type="checkbox"/> DUTHOIT Philippe
<input type="checkbox"/> LENOIR Marilyn	<input type="checkbox"/> HAUWEL David
<input type="checkbox"/> PETITEAU Sandrine	<input type="checkbox"/> LAINE Nicolas
<input type="checkbox"/> POITTEVIN Estelle	<input type="checkbox"/> LE GROS Luc
<input type="checkbox"/> RETROU Aurélie	<input type="checkbox"/> LENOIR Éric
	<input type="checkbox"/> QUILLET Charles.

Absents excusés : Monsieur David HAWEL a donné un pouvoir à M. Nicolas Lainé et Julien Chaumont donne son pouvoir à Aurélie RETROU.

Ordre du jour :

1. Vote des Grands électeurs pour les élections sénatoriales
2. Choix de l'architecte
3. Ouverture d'une ligne de trésorerie
4. Informations et questions diverses

DELIB 2020-07-01 : Vote des titulaires aux élections sénatoriales

Le conseil municipal de Longchamps a procédé à l'élection des délégués titulaires, sous la présidence Monsieur Nicolas LAINE. Sont élus délégués titulaires au 1^{er} tour à majorité absolue :

- Eric Lenoir (15 voix)
- Nicolas Lainé (15 voix)
- Aurelie RETROU (15 voix)

DELIB2020-07-02 Vote des délégués suppléants

Le conseil municipal de Longchamps a procédé à l'élection des délégués suppléants, sous la présidence Monsieur Nicolas LAINE. Sont élus délégués suppléants au 1^{er} tour à majorité absolue :

- Luc LEGROS (15 voix)
- Lise DONARD (15 voix)
- Charles QUILLET (15 voix)

DELIB 2020-07-03 : Choix de l'architecte

Dans le cadre du projet de réaménagement des locaux de la mairie, M. le Maire rappelle au conseil la délibération numéro 2020-07-22 en date du 10 juillet 2020 autorisant la consultation pour la désignation d'un cabinet d'architecte pour une mission de maîtrise d'œuvre de base loi MOP complétée par la mission OPC (ordonnancement pilotage et coordination). Une consultation a été lancée.

Deux cabinets ont été consultés ; ils ont tous soumissionné. Les propositions sont les suivantes :

- Cabinet EAD d'Evreux : taux de 5,83 % du montant des travaux, auxquels il faut ajouter le montant des études géotechniques non intégrées à la proposition, soit 12 000€ HT. Le taux passe alors à 10,01% du montant des travaux.
- Cabinet MWAH de Vernon : taux de 8,65 % du montant des travaux.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- **De retenir** la proposition du Cabinet MWAH de Vernon, moins disant, pour un taux de rémunération de 8,65 % du montant des travaux.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes et pièces nécessaires à intervenir.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter des subventions supplémentaires auprès des partenaires financiers.

DELIB 2020-07 -04 : Ouverture d'une ligne de trésorerie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il serait utile d'ouvrir une ligne de trésorerie de 35 000 euros afin de pouvoir régler les factures de travaux sans impacter la trésorerie courante, et de percevoir les subventions attribuées.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable et autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'ouverture d'une ligne de trésorerie avec la banque Crédit Agricole.

Questions et informations diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40

Le Maire

LAINÉ Nicolas

